



Le journal de l'Association des Propriétaires du Parc de Cointe

## ÉDITO

### Engagez-vous

Autant prévenir, nous acterons le départ de trois administrateurs lors de notre prochaine Assemblée Générale. La roue tourne. Depuis près d'un siècle des personnes compétentes et motivées se sont engagées au sein de notre association. Nul doute que de nouveaux talents monteront à bord de cette belle aventure.

Je vous invite donc à lire attentivement les profils recherchés et à vous manifester auprès d'un des administrateurs en cas d'intérêt ou de questions.

Notre association et notre domaine ne survivront que grâce aux bonnes volontés qui s'y engagent !

### L'Observatoire

En cette fin d'année, de belles évolutions se profilent pour notre Parc. Parmi celles-ci le jugement favorable à la Région Wallonne dans le dossier de l'Observatoire rendu ce 13 décembre par le tribunal de première instance. Un grand pas en avant vers la réaffectation du site de l'Observatoire en logements de haut standing. L'année 2025 qui frappe à la porte pourrait ainsi voir les prémices du chantier. Nous vous tiendrons bien entendu informés des futures évolutions.

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité !

*Béatrice Smal Goffin*





### Evolution du conseil d'administration

Lors de la prochaine AG, les membres de l'APPC auront à nommer trois nouveaux administrateurs.

Monsieur Pierre Demoitie, observateur au conseil depuis le printemps 2024 en vue de se préparer au remplacement de Monsieur Alexandre de Vits dont le mandat vient à échéance prochainement, proposera sa candidature pour la gestion des espaces verts. Deux autres administrateurs sont à recruter pour lesquels vous trouverez les profils type ci-dessous.

Vous avez les compétences requises, mais hésitez bien légitimement ?

Nous vous invitons à prendre contact avec l'APPC ou l'un des administrateurs pour faire le tour de la fonction et de vos éventuelles questions.

Soyez rassurés, vous ne serez pas seuls. Ces responsabilités s'exercent en binôme ou en équipe au sein d'un conseil dont les membres sont soudés.

#### • Recrutement d'un.e administrateur.trice en charge des infrastructures et des autorisations

En prévision du départ de Madame Emilie Gilliard pour cause de déménagement, le conseil d'administration de l'APPC lance un appel à candidature pour un.e administrateur.trice en charge des demandes d'autorisation de construire ou rénover et des travaux d'infrastructures dans le Parc.

##### Missions

Les missions qui lui seront confiées consistent principalement à instruire certains dossiers de demandes d'autorisation et à préparer les décisions du conseil d'administration, ainsi qu'à coordonner certains travaux de maintenance et de rénovation des infrastructures. Ces missions s'organiseront en équipe avec deux autres administrateurs.

Il/elle siègera au Conseil d'administration qui se réunit une fois par mois.

##### Profil type

Le.a candidat.e sera idéalement architecte, ingénieur ou entrepreneur.euse du bâtiment, à tout le moins habitué.e à gérer des projets et travaux de ce type.

Il /elle disposera d'une disponibilité suffisante pour exercer sa fonction (minimum un jour/mois plus présence à un conseil d'administration par mois).

Il/elle saura démontrer son souci de l'intérêt commun des propriétaires du Parc de Cointe et aura la capacité de travailler en équipe.

##### Mandat

Le mandat d'une durée de 4 ans, renouvelable, est non rémunéré.

##### Condition d'éligibilité

Il/elle sera membre de l'APPC

##### Dépôt de candidature

Toute personne intéressée est invitée à envoyer une lettre de motivation par voie électronique au secrétariat de l'APPC, au plus tard pour le 31 janvier 2025.

#### • Recrutement d'un.e administrateur.trice, secrétaire de l'organe d'administration de l'APPC

En prévision du départ de Monsieur Victor Vincent Dehin dont le mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale, le conseil d'administration de l'APPC lance un appel à candidature pour un.e administrateur.trice, futur.e secrétaire de l'organe de gestion de l'APPC.

##### Missions

Le secrétaire de l'OA prendra en charge, en étroite collaboration avec le président de l'association :

- La gestion des réunions de l'organe d'administration et des assemblées générales (supervision des convocations, des OJ et des PV) ;
- Le rappel des obligations statutaires de l'association et règles de droit que les délibérations de l'OA suscitent ;
- La gestion de la correspondance de l'association à caractère plus spécifiquement juridique ;
- Le cas échéant, le suivi des litiges et la relation avec les avocats.

Ces différentes missions seront exercées en binôme avec un autre membre du conseil d'administration en charge des questions juridiques et avec l'assistance de la secrétaire administrative de l'association qui jouit d'une longue expérience au sein de l'APPC.

Le.a candidat.e siègera au conseil d'administration qui a lieu une fois par mois.

**Profil type**

Le.a candidat.e aura des connaissances juridiques et/ou des compétences en administration des affaires.

- Il /elle disposera d'une disponibilité suffisante pour exercer sa fonction (de l'ordre d'un jour/mois plus présence à un conseil d'administration par mois).
- Il/elle saura démontrer son souci de l'intérêt commun des propriétaires du Parc de Cointe et aura la capacité de travailler en équipe.

**Mandat**

Le mandat d'une durée de 4 ans, renouvelable, est non rémunéré.

**Condition d'éligibilité**

Il/elle sera membre de l'APPC.

**Dépôt de candidature**

Toute personne intéressée est invitée à envoyer une lettre de motivation par voie électronique au secrétariat de l'APPC, au plus tard le 31 janvier 2025.



© Aveve

**Travaux Avenue du Petit Bourgogne**

Les travaux de réfection des trottoirs Avenue du Petit Bourgogne, prévus au budget 2024 et présentés lors de la dernière AG, ont fait l'objet d'une commande en novembre après une phase de définition précise du cahier des charges et d'analyse des offres. L'entreprise sélectionnée devra nous revenir début 2025 avec un planning de réalisation. Encore un peu de patience !

Les zones concernées s'étendent côté « pair », du lotissement du Petit Bourgogne au numéro 132 et côté « impair », du numéro 45 au numéro 187.

Nous saisisons l'opportunité de la présence de cette entreprise de travaux publics dans le Parc pour réparer les quelques défauts (nids de poule etc...) qui nous ont été signalés.

**ÉCHOS DU PARC**

**Vente de l'Observatoire: jugement du tribunal de première instance**

Ce vendredi 13 décembre, le tribunal de première instance de Liège a prononcé son jugement concernant la demande introduite par l'Asbl Société astronomique de Liège, l'Asbl Urbagora et une habitante du Parc de Cointe, visant à voir prononcer la nullité de la vente de l'Observatoire au motif que le bien ferait partie du domaine public et qu'aucune décision de désaffectation n'avait été prise préalablement à la vente par la Région Wallonne.



Le tribunal a estimé cette demande non fondée. Si nous nous réjouissons de cette décision qui va dans le sens souhaité pour sortir le site du délabrement, nous restons prudents puisque les parties demanderesse avaient annoncé leur intention de faire appel en cas de décision qui leur serait défavorable. Les observateurs avertis déclarent cependant que la concision et la limpidité du jugement minimisent la probabilité d'appel.

Nous avons l'intention d'entrer très prochainement en contact avec les promoteurs du projet de la Résidence des étoiles. Rappelons que ce projet est encadré par un cahier des charges spécifique de l'APPC, qui fera partie intégrante de l'acte de vente.

### Consultations sur le projet paysager de l'Avenue de Cointe

**1. Consultation des riverains directs :** Une douzaine de propriétaires de l'Avenue de Cointe et du pourtour de l'étang ont participé à une première réunion de consultation le 10 décembre. Séance très constructive ! Les objectifs du projet ont été validés et des suggestions intéressantes ont été émises sur base d'une première esquisse. Nous ferons au mieux pour rencontrer les souhaits des uns et des autres sans pour autant compromettre les grands axes retenus.

**2. Consultation des propriétaires des autres avenues du Parc.** Nous savons que la fin de l'année est une période intense. Aussi accordons nous un délai supplémentaire aux propriétaires désireux de donner leur avis. Vous avez désormais jusqu'au 10 janvier pour manifester votre intérêt en adressant un courriel à l'APPC avec la mention « consultation projet paysager Avenue de Cointe ». Les personnes inscrites seront invitées à une réunion qui se tiendra jeudi 23 janvier.

Au terme de ce processus de consultation, nous devrions être en mesure de présenter un projet quasi-définitif à l'Assemblée Générale de mars 2025 assorti d'une estimation des couts dans le cadre du budget qui sera soumis à votre approbation.

*Nous aimerions compléter cette rubrique par l'annonce d'événements heureux que vous souhaitez partager. D'avance, merci d'en faire part à l'APPC.*

### Vie du Parc / Vie de l'association

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres, Monsieur et Madame Hubert Requilé, avenue des Ormes, 5.

## INFOS PRATIQUES

### Avis important concernant une fraude détectée

Nous souhaitons attirer votre attention sur une situation regrettable qui s'est récemment produite. Un de nos résidents a été victime d'une fraude lors du paiement de la participation aux frais du parc. En effet, le numéro de compte initialement communiqué par l'APPC a été frauduleusement remplacé par un autre numéro, entraînant un paiement non légitime.

Nous tenons à préciser que cette fraude a bien entendu été réalisée à notre insu. Afin d'éviter une telle mésaventure à l'avenir, nous vous conseillons d'encoder le numéro de compte de l'APPC dans la liste de vos bénéficiaires. A défaut, nous vous suggérons vérifier attentivement le numéro de compte lorsque vous effectuer vos paiements.

Si vous avez le moindre doute ou la moindre question concernant les informations de paiement, n'hésitez pas à contacter directement Angélique au secrétariat avant de procéder au virement. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre vigilance face à cette situation.

### Illuminations de Noël

Les traditionnelles illuminations de Noël autour de l'étang ont été mises en service le 7 décembre. La féerie n'est cependant pas au rendez-vous. Nous sommes, vous le savez, en période de transition et il ne serait pas raisonnable d'engager des frais pour des installations provisoires. C'est donc dans vos jardins et vos maisons que Noël scintillera. Nous espérons que vous serez nombreux à créer une ambiance aussi chaleureuse que possible !



Vous désirez proposer un article? N'hésitez pas à nous contacter : [appccointe@gmail.com](mailto:appccointe@gmail.com)

#### APPC CONTACT

Rédactrice en chef :  
Béatrice Smal-Goffin  
Graphiste : [dominosnyers@skynet.be](mailto:dominosnyers@skynet.be)

Secrétariat de l'A.P.P.C.asbl  
avenue de Cointe, 23, 4000 Liège  
04 252.53.56  
[appccointe@gmail.com](mailto:appccointe@gmail.com)